

DISPOSITIONS PORTANT SUR L'OCTROI DES BOURSES DU GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE TCHEQUE

Tirées de l'arrêté du gouvernement de la République tchèque n° 301 du 25 avril 2012 sur
la Stratégie de l'attribution des bourses aux étudiants provenant des pays en développement, pour la
période 2013 - 2018

Edition n° : 6

Date de publication : juillet 2017

Entrée en vigueur : 20 juillet 2017

Garants: OMV MSMT, ORS MZV (Département des relations internationales du Ministère de l'Éducation,
de la Jeunesse et du Sport, Département de la coopération au développement du Ministère des Affaires
étrangères)

Table des matières :

- 1 Bourses du gouvernement de la République tchèque – informations générales
- 2 Dépôt de candidature, délais, formulaires
- 3 Dossier à présenter
 - 3.1 Inscription
 - 3.2 Pièces à fournir par les candidats aux études en licence et master long dispensées en langue tchèque
 - 3.3 Pièces à fournir par les candidats aux études en master, dispensées en langue anglaise
 - 3.4 Pièces à fournir par les candidats aux études en doctorat, dispensées en langue tchèque ou anglaise
 - 3.5 Pièces à fournir par les candidats qui, à la date fixée pour déposer la demande de bourse du
gouvernement tchèque, sont étudiants d'un programme accrédité dans une école supérieure publique en
RT
 - 3.6 Reconnaissance des études secondaires effectuées à l'étranger et les pièces à fournir
 - 3.6.1 Reconnaissance des études secondaires effectuées à l'étranger
 - 3.6.2 Pièces à fournir
 - 3.7 Reconnaissance des études supérieures effectuées à l'étranger et les pièces à fournir
 - 3.7.1 Reconnaissance des études supérieures effectuées à l'étranger
 - 3.7.2 Pièces à fournir
- 4 Arrivée en République tchèque
 - 4.1 Arrivée des boursiers qui vont étudier en la République tchèque
 - 4.2 Arrivée des boursiers qui vont étudier en langue anglaise et qui vont directement à l'université
- 5 Études linguistiques et préparatoires
- 6 Aide matérielle et financière
- 7 Disparition du droit à la bourse
- 8 Séjour des étrangers sur le territoire de la République tchèque
- 9 Les conditions appliquées aux services de santé
- 10 Obligations du boursier du gouvernement de la République tchèque
- 11 Contacts utiles

Annexe 1 : Déclaration portant sur l'acceptation des conditions de l'attribution des bourses du
gouvernement de la République tchèque

Annexe 2 : Déclaration portant sur l'acceptation des conditions de prestation des services médicaux

Annexe 3 : Déclaration d'honneur sur le retour dans le pays d'envoi après la fin des études

Annexe 4 : Formulaire « Attestation médicale »

Annexe 5 : Formulaire « Rapport final du boursier du gouvernement de la République tchèque »

Liste des abréviations :

Établissements supérieurs **publics** – établissement supérieurs

Poste diplomatique, ambassade – ZU

Remarque : Dans ce texte, établissement supérieur signifie toujours un établissement supérieur public

1 Bourses du gouvernement de la République tchèque – informations générales

Les bourses aux citoyens des pays en développement attribuées en vue de permettre à ceux-ci d'étudier dans les établissements supérieurs publics tchèques (ci-après établissements supérieurs) constituent une partie importante de la coopération de la République tchèque avec l'étranger et connaissent une longue tradition.

Depuis la fin des années 1950 jusqu'à aujourd'hui, 21 500 étrangers ont été diplômés dans l'un des établissements supérieurs grâce à une bourse du gouvernement de la République tchèque.

Les bourses gouvernementales permettant d'étudier dans les établissements supérieurs en République tchèque sont accordées conformément à l'arrêté du gouvernement de la République tchèque portant sur un projet commun du Ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et du Sport (www.msmt.cz) et du Ministère des Affaires étrangères de la République tchèque (www.mzv.cz).

Les conditions et procédures d'attribution des bourses gouvernementales sont décrites dans les Consignes pour l'attribution des bourses du gouvernement de la République tchèque, et dans le programme correspondant du Ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et du Sport, destiné à encourager les études des étrangers et publié par le ou la ministre de l'Éducation.

Conformément aux Consignes pour l'attribution des bourses du gouvernement de la République tchèque et au programme correspondant du Ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et du Sport, et vu notre expérience, la réalisation de tâches concrètes nécessaires pour organiser les études des boursiers dans les établissements supérieurs est confiée au Centre de coopération internationale dans l'enseignement (www.dzs.cz) du Ministère.

Dans le cadre de la coopération avec les pays en développement, la RT propose des bourses d'études

- en langue tchèque :

- en licence (trois à quatre ans)
- en master long (des programmes complets de quatre à six ans)

- des cours linguistiques et préparatoires d'un an, ne concerne que ceux qui ont choisi des études en langue tchèque – organisés par l'Institut des cours linguistiques et préparatoires de l'Université Charles

- en langue anglaise :

- en masters sélectionnés (un à trois ans) faisant suite à une licence,
- en doctorats sélectionnés (trois à quatre ans)

La condition pour être admis aux études en licence ou en master long en République tchèque est d'avoir terminé l'intégralité des études secondaires générales ou professionnelles, au niveau correspondant en République tchèque aux études secondaires terminées par un baccalauréat.

La condition pour être admis aux études de master post-licence est un diplôme de licence.

La condition pour être admis aux études de doctorat est un diplôme de master.

La condition pour l'octroi d'une bourse du gouvernement de la République tchèque pour étudier en anglais est une bonne connaissance d'anglais.

Le candidat à une bourse du gouvernement de la République tchèque en langue anglaise doit obligatoirement passer un examen d'anglais.

Lors de l'attribution des bourses pour des études en langue tchèque, on prend en compte la liste des filières recommandées, mise à jour selon les besoins des pays en question et selon les projets de coopération en développement, qui fait partie de l'offre annuelle des bourses que propose le gouvernement de la République tchèque aux différents pays. Ce n'est qu'au cours des études préparatoires et de langue que les étudiants choisissent un établissement supérieur public et présente par la suite leur inscription à l'établissement supérieur public de leur choix, cela dans les délais requis.

Liste des établissements supérieurs publics en République tchèque:

En langue tchèque:

<http://www.msmt.cz/vzdelavani/vysoke-skolstvi/prehled-vysokych-skol-v-cr-3>

En anglais:

<http://www.msmt.cz/areas-of-work/tertiary-education/public-higher-education-institutions-websites>

Liste des programmes d'étude accrédités : <https://aspvs.isacc.msmt.cz/>

Les bourses d'études en langue anglaise pour les titulaires d'un master faisant suite à une licence ou d'un doctorat faisant suite à un master ne sont attribuées que pour les filières indiquées plus bas. Pour les études dans d'autres filières en langue anglaise, aucune bourse du gouvernement de la République tchèque n'est allouée.

Liste des établissements supérieurs publics qui proposent une sélection de programmes en anglais :

ECONOMICS

University	Faculty	Study programme	Study field	Type
Czech University of Life Sciences in Prague	Faculty of Economics and Management	Economics and Management	Sector Economics and Economics of Enterprise https://www.pef.czu.cz/en/r-9397-science-research/r-9523-doctoral-study/r-10703-doctoral-study-programmes/r-10704-sector-economics-and-economics-of-enterprises	DSP
Masaryk University in Brno	Faculty of Economics and Administration	Economics and Management	Business Management http://www.econ.muni.cz/en/applicants/master-s-studies-in-english/master-degree-programmes	MSPN
Masaryk University in Brno	Faculty of Economics and Administration	Finance and Accounting	Finance http://www.econ.muni.cz/en/applicants/master-s-studies-in-english/master-degree-programmes	MSPN
Tomas Bata University in Zlín	Faculty of Management and Economics	Economics and Management	Management and Marketing http://www.utb.cz/fame-en/i-want-to-study/master-s-programme-economics-and-management-course	MSPN
Tomas Bata University in Zlín	Faculty of Management and Economics	Economic Policy and Administration	Finance http://www.utb.cz/fame-en/i-want-to-study/doctoral-s-programme-economic-policy-and-administration-1	DSP
Tomas Bata University in Zlín	Faculty of Management and Economics	Economics and Management	Management and Economics http://www.utb.cz/fame-en/i-want-to-study/doctoral-s-programme-economics-and-management-course	DSP

AGRICULTURE

Czech University of Life Sciences in Prague	Faculty of Agrobiological, Food and Natural Resources	Natural Resources and Environment	Natural Resources and Environment https://www.af.czu.cz/en/r-9372-studies/r-10676-master-s-study-programmes/r-10682-natural-resources-and-environment	MSPN
Czech University of Life Sciences in Prague	Faculty of Forestry and Wood Sciences	Forestry Engineering	Forestry, Water and Landscape Management https://www.fld.czu.cz/en/r-9414-study/r-9500-study-programmes/r-10417-master-s-degree-programmes/r-10464-forest-engineering	MSPN
Czech University of Life Sciences in Prague	Faculty of Tropical AgriSciences	Tropical Agriculture	Animal and Food Science in Tropics and Subtropics https://www.ftz.czu.cz/en/r-9420-study/r-9505-study-programmes/r-10446-master-s-	MSPN

			degree-programmes	
Czech University of Life Sciences in Prague	Faculty of Tropical AgriSciences	Tropical Agriculture	International Development and Agricultural Economics https://www.ftz.czu.cz/en/r-9420-study/r-9505-study-programmes/r-10446-master-s-degree-programmes	MSPN
Czech University of Life Sciences in Prague	Faculty of Tropical AgriSciences	Tropical Agriculture	Sustainable Rural Development in the Tropics and Subtropics https://www.ftz.czu.cz/en/r-9420-study/r-9505-study-programmes/r-10446-master-s-degree-programmes	MSPN
Czech University of Life Sciences in Prague	Faculty of Tropical AgriSciences	Tropical Agriculture	Tropical Crop Management and Ecology https://www.ftz.czu.cz/en/r-9420-study/r-9505-study-programmes/r-10446-master-s-degree-programmes	MSPN
Czech University of Life Sciences in Prague	Faculty of Tropical AgriSciences	Forestry Engineering	Tropical Forestry and Agroforestry https://www.ftz.czu.cz/en/r-9420-study/r-9505-study-programmes/r-10446-master-s-degree-programmes	MSPN
Czech University of Life Sciences in Prague	Faculty of Tropical AgriSciences	Tropical Agriculture	Wildlife Management in the Tropics and Subtropics https://www.ftz.czu.cz/en/r-9420-study/r-9505-study-programmes/r-10446-master-s-degree-programmes	MSPN
University of Veterinary and Pharmaceutical Sciences in Brno	Faculty of Veterinary Hygiene and Ecology	Veterinary Hygiene and Ecology	Food Hygiene and Processing Technology, Diseases of Wild and ZOO Animals Veterinary Toxicology and Toxicology of Foodstuff, Veterinary Ecology, Veterinary Public Health and Animal Protection, Nutrition and Dietetics of Farm Animals and Hygiene of Food of Plant Origin, Veterinary Biochemistry, Chemistry and Biophysics http://fvhe.vfu.cz/for-applicants/dsp-study-programme/index.html	DSP

INFORMATICS

Czech University of Life Sciences in Prague	Faculty of Economics and Management	System Engineering and Informatics	Informatics https://www.pef.czu.cz/en/r-9396-study/r-9485-study-programmes/r-10299-masters-study/r-10525-informatics	MSPN
Masaryk University in Brno	Faculty of Informatics	Applied Informatics	Service Science, Management and Engineering (SSME) http://www.fi.muni.cz/admission/master/aplinfo/ssme/index.xhtml.en	MSPN
Palacký University in Olomouc	Faculty of Science	Computer Science	Computer Science http://old.prf.upol.cz/en/groups/studying/degree-programmes-in-english/p1805-computer-science-computer-science/	DSP
Tomas Bata University in Zlín	Faculty of Applied Informatics	Engineering Informatics	Engineering Informatics http://www.utb.cz/fai-en/i-want-to-study/doctoral-programmes	DSP

ENVIRONMENT

Palacký University in Olomouc	Faculty of Science	Ecology and Environmental Protection	Ecology http://old.prf.upol.cz/en/groups/studying/degree-programmes-in-english/p1606-ecology-and-environmental-protection-ecology/	DSP
-------------------------------	--------------------	--------------------------------------	--	-----

ENERGETICS

Technical University in Liberec	Faculty of Mechanical Engineering	Mechanical Engineering	Machines and Equipment Design http://www.fs.tul.cz/en/students/master-studies/	MSPN
VŠB–Technical University of Ostrava	Faculty of Mechanical Engineering	Mechanical Engineering	Energy Engineering https://www.fs.vsb.cz/en/education/doctoral-study/?branchId=1349&academicYearId=56&studyLanguageIds=2	DSP
Technical University in Liberec	Faculty of Mechanical Engineering	Machines and Equipment	Machines and Equipment Design (Equipment for Thermal Technique) http://www.fs.tul.cz/en/students/doctoral-study-programmes/	DSP

Zkratky:

MSPN = follow-up master's study programme

DSP = doctoral study programme

Abréviations: MSPN = follow-up master's study programme

DSP = doctoral study programme

La bourse du gouvernement de la RT est attribuée par le biais d'une Décision du Ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et du Sport pour encourager les études en licence, master ou doctorat, sous forme d'études à temps plein dans une filière dispensée par une école supérieure (ou sa faculté), pendant un temps qui correspond aux études standards. Les bourses ne peuvent être transférées à d'autres personnes ni à d'autres années d'études. Dès que la bourse est adjugée, il est impossible de changer l'établissement ou la filière choisis.

Les bourses sont destinées exclusivement aux étrangers majeurs provenant des pays en développement (et dans le besoin). La bourse ne pourra donc être revendiquée par un citoyen de la RT, de l'Union européenne ou par un autre étranger ayant son domicile en République tchèque. De même, la bourse ne peut être attribuée aux personnes âgées de moins de 18 ans (le candidat devra avoir 18 ans au 1^{er} septembre de l'année du début de ses études en République tchèque).

2 Dépôt de candidature, délais, formulaires

Tout candidat est tenu de remplir l'inscription électronique à l'adresse : <http://registr.dzs.cz/registr.nsf>, et cela au plus tard pour le 30 septembre de l'année précédant l'année d'études (donc une année avant celle où commence l'année académique pour laquelle les bourses sont proposées).

La date avant laquelle l'inscription électronique doit être envoyée est publiée sur le site web de l'ambassade correspondante (ci-après ZU) ou du Ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et du Sport (www.msmt.cz) environ au mois de juillet de l'année précédente. Le candidat remplit soigneusement tous les champs du formulaire. Ce faisant, il suit les consignes pour chaque champ/colonne.

Le formulaire rempli de la demande sera envoyé par voie électronique au poste diplomatique correspondant à la fin de l'enregistrement en ligne. Si la demande du candidat est acceptée et passe au tour suivant de la sélection, l'ambassade convoquera le candidat sélectionné à un entretien oral.

Les meilleurs candidats seront invités à présenter un dossier complet d'ici une date fixée par l'ambassade, de manière à ce que les propositions des bourses pour la nouvelle année académique soient à la disposition du ministère des Affaires étrangères de la République tchèque (son département pour l'aide à la coopération au développement et l'aide humanitaire) et le Ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et du Sport (département des relations internationales), à Prague, au plus tard le 31 décembre de l'année précédant les études.

Un nombre limité de bourses est proposé aux candidats des pays en développement par le biais de l'UNESCO. Tout candidat est tenu de remplir l'inscription électronique à l'adresse: <http://registr.dzs.cz/registr.nsf/unesco>, et cela au plus tard pour le 30 septembre de l'année précédant l'année d'études (donc une année avant celle où commence l'année académique pour laquelle les bourses sont proposées). Au cas où la demande du candidat est acceptée pour passer au tour suivant du concours, l'ambassade (ZU) ou le consul honoraire invite les candidats choisis pour un entretien oral. Les meilleurs candidats seront invités à présenter un dossier complet d'ici une date fixée par l'ambassade ou le consul honoraire, de manière à ce que les propositions des bourses pour la nouvelle année académique soient à la disposition du ministère des Affaires étrangères de la République et au Ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et du Sport au plus tard le 31 décembre de l'année précédant les études.

Les candidats qui, à la date fixée pour déposer la demande de bourse du gouvernement tchèque, sont des étudiants à plein temps d'un programme accrédité d'une école supérieure en République tchèque, remplissent par voie électronique le formulaire de la demande à l'adresse <http://registr.dzs.cz/registr.nsf>, et envoient deux exemplaires du dossier à l'adresse : Ministerstvo zahraničních věcí České republiky, odbor rozvojové spolupráce a humanitární pomoci, Loretánské náměstí 5, 118 00 Praha 1 – Hradčany, au plus tard pour le 20 décembre de l'année précédente. Ces candidats ne passent pas d'entretien oral.

Les candidats connaissant le tchèque et ne voulant pas passer une année préparatoire linguistique à l'Institut des cours linguistiques et préparatoires de l'Université Charles, mais demandant une bourse pour les études en langue tchèque directement à l'établissement supérieur, peuvent obtenir une bourse pour l'année académique pour laquelle les bourses sont proposées, mais seulement à condition qu'ils remplissent le formulaire électronique de la demande à l'adresse <http://registr.dzs.cz/registr.nsf> et organisent eux-mêmes les entretiens d'entrée conformément aux délais et aux conditions fixés par l'établissement supérieur public concerné. Ensuite, ils envoient sans délai le document (ou sa copie) confirmant leur inscription dans une filière tchèque à l'adresse : Studijní oddělení Domu zahraniční spolupráce, Na Poříčí 1035/4, 110 00 Praha 1.

La décision de l'octroi de la bourse est notifiée aux candidats acceptés par le biais du ZU correspondant en mai ou en juin de l'année où les études en République tchèque doivent être commencées.

3 Dossier à présenter

Les candidats des bourses du gouvernement tchèque présentent leurs dossiers en deux exemplaires (deux copies séparées).

Seuls les dossiers complets, correspondant aux exigences citées plus bas, seront traités.

Les dossiers ne correspondant pas aux exigences requises seront retournés par voie officielle sans autres explications.

Pour être admis aux études supérieures, il est nécessaire de faire reconnaître en République tchèque la validité des documents confirmant le niveau des connaissances acquises à l'étranger. Ainsi, on recommande au candidat d'avoir avec lui au moins en double exemplaire tous les documents nécessaires pour l'épreuve d'entrée et pour la reconnaissance de l'éducation suivie à l'étranger.

On recommande aux candidats qui commencent leurs études directement dans l'établissement supérieur, sans les cours préparatoires linguistiques, de se procurer la reconnaissance de leur diplôme avant d'arriver en République tchèque. Les procédures à suivre sont publiées sur les sites web des établissements supérieurs.

Si, dans le pays qui désigne le candidat, il est impossible de faire traduire les documents vers la langue tchèque comme spécifié plus bas, les candidats peuvent fournir des traductions assermentées vers l'anglais.

3.1 L'inscription

Tous les candidats doivent remplir l'inscription électronique à l'adresse indiquée au chapitre 2 et s'enregistrer (donc obtenir leur numéro d'identification au moment où l'inscription électronique dûment remplie est envoyée à l'autorité correspondante).

Les candidats désignés doivent également présenter le formulaire imprimé de la demande de bourse du gouvernement de la République tchèque, qui doit correspondre aux exigences suivantes :

- il doit être rempli en alphabet latin, de préférence en tchèque ou en anglais
- le numéro d'identification attribué au candidat doit être inscrit en haut à droite
- la photo 45 mm x 35 mm du candidat doit être imprimée ou collée à l'endroit réservé à cet effet
- toutes les cases doivent être dûment remplies selon les consignes et les informations doivent être exactes
- le candidat porte une attention particulière à la colonne Lettre de motivation, dans laquelle il décrit brièvement ce qu'il attend de ses futures études et quelle valeur ajoutée cela apportera au pays qui l'a désigné
- le formulaire imprimé doit être **signé de la main du candidat**.

3.2 Pièces à fournir par les candidats aux études en licence et master long dispensées en langue tchèque

Les candidats aux études en licence et master long en langue tchèque présentent par l'intermédiaire de l'ambassade correspondante (à la demande de celle-ci) les documents suivants en deux exemplaires :

1. Le formulaire de la demande de bourse du gouvernement de la République tchèque (Inscription), correspondant aux exigences indiquées au chapitre 3.1.
2. Un CV portant sur leur parcours scolaire et professionnel
3. Une photocopie du document de voyage si délivré
4. La déclaration de l'acceptation des conditions de l'attribution des bourses du gouvernement tchèque (signée de sa propre main !)
5. La déclaration de l'acceptation des conditions de la prestation des services médicaux (signée de sa propre main !).
6. La déclaration d'honneur sur le retour du candidat dans le pays d'envoi après la fin de ses études (signée de sa propre main !).
7. L'acte de naissance certifié et sa traduction assermentée vers la langue tchèque
8. L'attestation médicale de l'état de santé du candidat, vieille de deux mois au maximum, avec une traduction assermentée vers le tchèque ou l'anglais (le modèle du formulaire se trouve à l'annexe 4)
9. Une copie certifiée du diplôme obtenu à l'étranger (document prouvant la fin des études secondaires), avec la traduction assermentée vers le tchèque, faite par un traducteur inscrit en RT sur la liste des experts et traducteurs assermentés
10. Un document spécifiant le contenu et l'étendue du cursus suivi dans une école à l'étranger (relevé des matières étudiées au cours des différentes années d'études secondaires, leur durée, éventuellement l'étendue de l'apprentissage pratique), avec la traduction assermentée vers le tchèque, faite par un traducteur inscrit en République tchèque sur la liste des experts et traducteurs assermentés
11. Un document certifiant que l'école du candidat est reconnue comme faisant partie du système éducatif de l'état dans lequel le diplôme a été délivré, et conformément à la réglementation de ce pays, si cela ne découle pas directement du document, avec une traduction certifiée vers le tchèque faite par un traducteur qui est inscrit en République tchèque sur la liste des experts et traducteurs assermentés.
12. Un document certifiant que le bulletin scolaire étranger permet d'étudier dans l'établissement supérieur de l'état étranger concerné.

Le candidat aux études en licence et master long en langue tchèque qui, vu ses connaissances de la langue tchèque, ne sera pas tenu de suivre le cours linguistique et préparatoire, et qui peut prouver ses connaissances du tchèque grâce à un document officiel (certificat, diplôme, attestation), sera enregistré dans le système comme remplaçant. Le candidat remplit l'inscription électronique et organise lui-même son examen d'entrée auprès de l'école supérieure concernée. S'il présente, avant le début ou au plus tard au début de l'année académique, le document confirmant son inscription aux études en langue tchèque dans l'établissement supérieur concerné, pour l'année académique concernée, il peut se voir attribuer une bourse, s'il reste des bourses non octroyées parmi celles proposées par le gouvernement de la République tchèque pour l'année académique en question.

Si, dans le pays qui désigne le candidat, il est impossible de faire traduire les documents vers la langue tchèque comme spécifié plus bas dans ce chapitre, les candidats peuvent fournir des traductions assermentées vers l'anglais.

3.3 Pièces à fournir par les candidats des études en master, dispensées en langue anglaise

Les postulants pour les études en master en langue anglaise présentent par l'intermédiaire de l'ambassade correspondante (à la demande de celle-ci) les documents suivants en deux exemplaires :

1. Le formulaire de la demande de bourse du gouvernement de la République tchèque (Inscription), correspondant aux exigences indiquées au chapitre 3.1.
2. Un CV portant sur leur parcours scolaire et professionnel
3. Une photocopie du document de voyage si délivré
4. La déclaration de l'acceptation des conditions de l'attribution des bourses du gouvernement tchèque (signée de sa propre main !)
5. La déclaration de l'acceptation des conditions de la prestation des services médicaux (signée de sa propre main !).
6. La déclaration d'honneur sur le retour du candidat dans le pays d'envoi après la fin de ses études (signée de sa propre main !).
7. L'acte de naissance certifié et sa traduction assermentée vers la langue tchèque.
8. L'attestation médicale de l'état de santé du candidat, vieille de deux mois au maximum, avec une traduction assermentée vers le tchèque ou l'anglais (le modèle du formulaire se trouve à l'annexe 4)
9. Une copie certifiée du diplôme obtenu à l'étranger (document confirmant la fin des études secondaires), avec la traduction assermentée vers le tchèque, faite par un traducteur inscrit en République tchèque sur la liste des experts et traducteurs assermentés
10. Un document certifié (Supplement to Diploma) spécifiant le contenu et l'étendue de l'éducation du diplômé d'une école étrangère (relevé des matières étudiées au cours des différentes années d'études secondaires, leur durée, éventuellement l'étendue de l'apprentissage pratique), avec la traduction assermentée vers le tchèque.
11. Un document certifiant que l'école du candidat est reconnue comme faisant partie du système éducatif de l'état dans lequel le diplôme a été délivré, et conformément à la réglementation de ce pays, si cela ne découle pas directement du document, avec une traduction assermentée vers le tchèque faite par un traducteur inscrit en République tchèque sur la liste des experts et traducteurs assermentés.
12. Des informations complémentaires sur le contenu des études supérieures à l'étranger

Si, dans le pays qui désigne le candidat, il est impossible de faire traduire les documents vers la langue tchèque comme spécifié plus bas dans ce chapitre, les candidats peuvent fournir des traductions assermentées vers l'anglais.

3.4 Pièces à fournir par les candidats aux études en doctorat, dispensées en langue anglaise

Les candidats aux études en doctorat, dispensées en langue tchèque ou anglaise, présentent par l'intermédiaire de l'ambassade correspondante (à la demande de celle-ci) les documents suivants en deux exemplaires :

1. Le formulaire de la demande de bourse du gouvernement de la République tchèque (Inscription), correspondant aux exigences indiquées au chapitre 3.1.
2. Un CV portant sur leur parcours scolaire et professionnel
3. Une photocopie du document de voyage si délivré
4. La déclaration de l'acceptation des conditions de l'attribution des bourses du gouvernement tchèque (signée de sa propre main !)
5. La déclaration de l'acceptation des conditions de la prestation des services médicaux (signée de sa propre main !).
6. La déclaration d'honneur sur le retour du candidat dans le pays d'envoi après la fin de ses études (signée de sa propre main !).
7. L'acte de naissance certifié et sa traduction assermentée vers la langue tchèque.
8. L'attestation médicale de l'état de santé du candidat, datant de deux mois ou moins, avec une traduction assermentée vers le tchèque ou l'anglais (le modèle du formulaire se trouve à l'annexe 4)

9. Une copie certifiée du diplôme ou du relevé des cours et des examens attestant que les études ont été complétées, accompagnée d'une traduction assermentée vers la langue tchèque effectuée par un traducteur inscrit en RT sur la liste des experts et traducteurs assermentés
10. Des informations complémentaires (Supplement to Diploma) confirmant que le programme d'étude a été réalisé par une institution autorisée à dispenser l'enseignement supérieur, avec une traduction assermentée vers la langue tchèque
12. Des informations complémentaires sur le contenu des études supérieures à l'étranger

En plus :

13. Une liste des ouvrages publiés
14. un concept du sujet sur lequel le candidat veut se concentrer pendant son doctorat
15. Un concept de sa thèse (3 à 5 pages)
16. Deux lettres d'introduction provenant de professeurs d'établissements académiques.
17. Éventuellement d'autres documents sur l'amélioration de sa qualification et sur son activité spécialisée/professionnelle.

Si, dans le pays qui désigne le candidat, il est impossible de faire traduire les documents vers la langue tchèque comme spécifié plus bas dans ce chapitre, les candidats peuvent fournir des traductions assermentées vers l'anglais.

3.5 Pièces à fournir par les candidats qui, à la date fixée pour déposer la demande de bourse du gouvernement de la République tchèque, sont étudiants d'un programme accrédité d'une école supérieure publique en République tchèque

Les candidats qui, à la date fixée pour déposer la demande de bourse du gouvernement tchèque, sont étudiants d'un programme accrédité d'une école supérieure publique en République tchèque, présentent par l'intermédiaire du Ministère des affaires étrangères, département de la coopération au développement et aide humanitaire les documents suivants :

1. Le formulaire de la demande de bourse du gouvernement tchèque (Inscription), correspondant aux exigences indiquées au chapitre 3.1.
2. Un CV portant sur le parcours scolaire et professionnel
3. Une photocopie du document de voyage si délivré
4. La déclaration de l'acceptation des conditions de l'attribution des bourses du gouvernement tchèque (signée de sa propre main !)
5. La déclaration de l'acceptation des conditions de la prestation des services médicaux (signée de sa propre main !).
6. La déclaration d'honneur sur le retour du candidat dans le pays d'envoi après la fin de ses études (signée de sa propre main !).
7. Une attestation médicale de l'état de santé du candidat, datant de deux mois ou moins, avec une traduction assermentée vers le tchèque ou l'anglais, si elle n'est pas émise en langue tchèque (le modèle du formulaire se trouve à l'annexe 4),

et en plus :

8. un certificat d'études établi par l'établissement supérieur dans lequel le candidat effectue actuellement ses études
9. un bulletin qui montre tous les résultats au cours de ces études

Les candidats aux études de doctorat présentent en plus :

10. un concept du sujet sur lequel le candidat veut se concentrer pendant son doctorat
11. une lettre d'introduction du directeur de thèse/professeur de l'établissement supérieur public en République tchèque, où le doctorat sera préparé, ou une lettre d'acceptation (confirmation préalable d'admission aux études) de l'établissement supérieur public en République tchèque
12. éventuellement d'autres documents sur l'amélioration de sa qualification et sur son expérience spécialisée/professionnelle actuelle.

Il est impossible d'accepter par l'intermédiaire du Ministère des affaires étrangères, les demandes des candidats qui, à la date fixée pour déposer une demande de bourse du gouvernement de la République tchèque, sont sur le territoire de la République tchèque, mais ne font que se préparer aux études dans un établissement supérieur en République tchèque (ils n'en sont pas encore étudiants).

3.6 Reconnaissance des études secondaires effectuées à l'étranger pour pouvoir étudier dans un établissement supérieur et les pièces à fournir

3.6.1 Reconnaissance des études secondaires effectuées à l'étranger

La condition pour être admis aux études dans un établissement supérieur, licence ou de master qui n'enchaîne pas sur un programme d'étude en licence, est d'avoir terminé des études secondaires et obtenu un baccalauréat.

Cette condition remplie, il est nécessaire de demander auprès l'office régional compétent selon le lieu de résidence de l'étranger en République tchèque de faire reconnaître l'équivalence des études (reconnaissance des documents faisant preuve de la fin d'études secondaires). On annexe à cette demande les documents qui sont listés à l'alinéa 3.2, points 9-12.

Si l'office régional, au cours de la procédure de validation des études, constate que le contenu et le niveau des enseignements dispensés dans une école étrangère présentent de grandes différences par rapport au même type d'éducation en RT, il rejette la demande.

Si le niveau et le contenu des enseignements dispensés dans une école étrangère ne correspondent que partiellement, l'office régional prescrit un examen de validation des études dans le cadre duquel il vérifie si les connaissances et compétences du candidat correspondent aux objectifs de niveau et de contenu de l'éducation selon le programme-cadre correspondant en République tchèque. Si le candidat ne passe pas cet examen de validation, l'office régional rejette sa demande de validation des études.

Pour plus d'informations, voir:

<http://www.msmt.cz/vzdelavani/skolstvi-v-cr/nostifikace-uznani-zahranicniho-zakladniho-stredniho-a>

<http://www.msmt.cz/mezinarodni-vztahy/brozura-uznavani-zahranicniho-vzdelani-a-kvalifikace-v-ceske>

3.6.2 Pièces à fournir

Sauf mention contraire dans un accord international qui lie la République tchèque, l'authenticité des signatures et des cachets sur les originaux des diplômes obtenus à l'étranger, et le fait que l'école est reconnue par l'État ayant légalement délivré le certificat, doivent être vérifiés par le ZU compétent de la République tchèque ainsi que par le ministère des Affaires étrangères de l'État ayant légalement délivré le certificat, éventuellement par un notaire opérant sur le territoire de cet État (processus de légalisation internationale).

Si les documents sur les études sont délivrés dans des États avec lesquels la République tchèque a négocié un accord sur l'assistance juridique comprenant une disposition sur la reconnaissance mutuelle des actes authentiques, sans nécessité de vérification ultérieure, la vérification de l'authenticité des signatures et des cachets sur les originaux des documents par le ZU compétent de la République tchèque et par le Ministère des Affaires étrangères de l'État ayant légalement délivré le certificat, éventuellement par un notaire opérant sur le territoire de cet État, n'est pas demandée. Les documents peuvent être présentés sans aucune vérification.

Pour ce qui est des documents délivrés dans les pays signataires de la Convention du 5 octobre 1961 supprimant l'exigence de la légalisation des actes publics étrangers à La Haye (appelée Convention de La Haye), la vérification finale sous forme d'Apostille est faite par l'autorité compétente de ce pays. Les informations détaillées sur les autorités compétentes seront fournies par le ZU de la République tchèque ou de l'administration locale. L'information, si l'université en question demande la légalisation des documents relatifs aux études supérieures à l'étranger, est disponible sur le site web de l'université.

3.7 Reconnaissance des études supérieures effectuées à l'étranger et les pièces à fournir

3.7.1 Reconnaissance des études supérieures effectuées à l'étranger

La condition pour être admis aux études de master de suivi est d'obtenir un diplôme de licence dans un programme d'étude de licence. Pour être admis dans un programme d'étude en

doctorat, il faut avoir terminé un programme d'études supérieures en master. Pour pouvoir participer à un examen d'entrée dans un programme de master ou de doctorat, il est nécessaire que la validité des documents étrangers portant sur les études supérieures précédentes soit reconnue en République tchèque. Un document confirmant les études supérieures, qui, selon la convention internationale qui lie la République tchèque, équivaut le diplôme de licence ou de master, suffit pour la procédure d'admission sans autres vérifications officielles.

Le certificat de reconnaissance en République tchèque des études supérieures effectuées à l'étranger, ou d'une partie de ces études, sera délivré par l'établissement supérieur qui réalise un programme d'étude, suite à une demande du diplômé de ladite école étrangère, demande que le candidat peut présenter lui-même ou par le biais d'un représentant. D'autres informations sur la reconnaissance des études supérieures effectuées à l'étranger se trouvent sur les sites web des établissements supérieurs en question.

Pour plus d'informations, voir:

<http://www.msmt.cz/vzdelavani/vysoke-skolstvi/nostrifikace?highlightWords=nostrifikace>

<http://www.msmt.cz/mezinarodni-vztahy/brozura-uznavani-zahranicniho-vzdelani-a-kvalifikace-v-ceske>

<http://www.msmt.cz/areas-of-work/tertiary-education/recognition-of-foreign-higher-education-in-the-czech?lang=2>

3.7.2 Pièces à fournir

Sauf mention contraire dans un accord international, l'authenticité des signatures et des cachets sur les originaux des diplômes et autres documents liés à l'enseignement doivent être vérifiés par le ministère des Affaires étrangères de l'État où l'école qui a délivré le document est établie, ou par l'office étranger et par le ZU correspondant de la République tchèque dans/pour le pays où l'école qui a délivré le document est établie (processus de légalisation internationale).

Pour les diplômes et documents sur les études, délivrés dans les États avec lesquels la République tchèque a négocié un accord sur l'assistance juridique comprenant une disposition sur la reconnaissance mutuelle des actes authentiques sans nécessité de vérification ultérieure, la vérification de l'authenticité des signatures et des cachets sur les originaux des documents par l'ambassade compétente de la République tchèque et par le ministère des Affaires étrangères de l'État ayant légalement délivré le certificat, éventuellement par un notaire opérant sur le territoire de cet État, n'est pas demandée. Les documents peuvent être présentés sans aucune vérification.

Pour ce qui est des diplômes et des documents sur les études délivrés dans les pays signataires de la Convention du 5 octobre 1961 supprimant l'exigence de la légalisation des actes publics étrangers à la Haye (appelée Convention de La Haye), la vérification finale sous forme d'Apostille est faite par l'autorité compétente de ce pays. Les informations détaillées sur les autorités compétentes sont fournies par le ZU de la République tchèque ou de l'administration locale.

4 Arrivée en République tchèque

Chaque étudiant doit organiser son arrivée en République tchèque de manière à commencer ses études à la date fixée dans la Décision d'attribution de la bourse. Un début plus tardif n'est possible que si des obstacles objectifs graves se présentent pour le/l'étudiant/e. De telles circonstances doivent être annoncées par l'étudiant/e par écrit et prouvées suffisamment à l'avance, mais au plus tard 30 jours à compter de la date du début de séjour indiquée dans la Décision d'attribution de la bourse.

Si, après la présentation des obstacles objectifs qui ne permettent pas à l'étudiant/e de commencer ses études à la date fixée, la date du début de séjour est changée, la partie d'accueil peut réserver le logement à une autre adresse que celle indiquée dans le formulaire sur l'hébergement réservé.

Si l'étudiant/e ne commence pas son séjour, sans l'expliquer dûment tel que prévu ci-dessus, dans les 30 jours à compter de la date fixée dans la Décision d'attribution de la bourse, la bourse ainsi que la réservation du logement sont annulées le jour suivant l'écoulement du délai.

L'étudiant est tenu d'annoncer à l'adresse vladni.stipendia@dzs.cz :

- la date prévue de son arrivée, ou

- la décision de ne pas profiter de la bourse et de ne pas venir en République tchèque, dès qu'il l'apprend

Après son arrivée en République tchèque, l'étudiant est tenu de venir s'inscrire parmi les boursiers d'État (donc remplir la Fiche personnelle et obtenir sa matricule). Cet enregistrement est fait par la personne compétente au Transit de l'Institut des cours linguistiques et préparatoires de l'Université Charles. Au cas où l'étudiant ne s'enregistre pas au Transit, il le fait par le biais du personnel de l'établissement supérieur qui l'inscrit aux études supérieures.

Après son arrivée en République tchèque, l'étudiant doit prévoir des dépenses initiales s'élevant 3000 à 5000 CZK pour couvrir les frais administratifs liés aux études, éventuellement d'autres dépenses selon ses besoins (vêtements, traduction et reconnaissance des documents, etc.).

Avant de partir en République tchèque, l'étudiant doit tenir compte des conditions climatiques qui règnent en Europe centrale et adapter ses vêtements. En hiver (janvier-mars), les températures peuvent baisser jusqu'à -20 °C (-4 °F).

Arrivée des boursiers qui vont étudier en langue tchèque

Un boursier du gouvernement admis à l'Institut de la préparation linguistique et professionnelle de l'Université Charles doit se rendre, après son arrivée en République tchèque et à ses propres frais, au Transit.

Le Transit est le centre mis en place par l'Institut des cours linguistiques et préparatoires de l'Université Charles pendant les jours prévus pour l'arrivée des étudiants, et aide les étudiants à mieux s'orienter dans les démarches.

Pendant les jours prévus pour l'arrivée des étudiants, le Transit est ouvert 24 heures sur 24. L'étudiant y est pris en charge, il reçoit une assistance générale et des informations sur le transport vers le centre d'études linguistiques, ainsi que sur son enregistrement ou la déclaration de séjour, entre autres.

L'étudiant a l'obligation d'annoncer au personnel du Transit la date et l'heure approximatives de son arrivée en République tchèque au tel : +420 608 437 591 ou par e-mail : tranzit@ujop.cuni.cz. Le Transit siège à l'adresse : Hotel Krystal, José Martího 2/407, 162 00 Praha 6 – Veleslavin, 9^e étage.

Tél. : +420 608 437 591, ou réception de l'hôtel Krystal : +420 220 563 411.

Arrivée des boursiers qui vont étudier en anglais et qui entrent directement à l'université

Après son arrivée en République tchèque, le boursier se déplace, à ses propres frais, au siège de l'école supérieure qui l'a admis aux études et s'installe à l'adresse indiquée dans la Décision de l'attribution de la bourse. Il déclare dans un délai de 3 jours à compter de son arrivée sa présence sur le territoire de la République tchèque aux autorités, si l'établissement qui le loge ne le fait pas à sa place, et il s'inscrit aux études dans l'établissement supérieur où se déroule le programme scolaire pour lequel il a obtenu la bourse. Cet étudiant peut, lui aussi, profiter des services du Transit (enregistrement, hébergement entre son arrivée et le départ au siège de l'école ou autre), s'il le demande à l'avance aux adresses suivantes : vladni.stipendia@dzs.cz et tranzit@ujop.cuni.cz

5 Études linguistiques et préparatoires

Avant le début des études en langue tchèque dans une filière concrète d'une école supérieure, les candidats se voient accorder une bourse d'un an pour une année préparatoire dans le centre des Études linguistiques et préparatoires de l'Université Charles.

Pendant les études de langue et la préparation professionnelle, les étudiants s'appliquent à obtenir la reconnaissance de leurs études secondaires, ils présentent leur demande d'admission aux études dans une école supérieure et passent les examens d'admission aux études de licence ou au programme de master dans une école supérieure.

Après avoir été admis à l'école supérieure, l'étudiant est tenu de demander sans délai, par le biais de son centre de préparation linguistique et professionnelle, au Centre de coopération internationale dans l'enseignement de lui produire la Décision portant sur l'octroi de la bourse pour la période standard des études dans le cadre du programme d'étude, pour lequel il a été admis. La Demande de bourse doit être accompagnée du Certificat sur la participation au cours annuel linguistique et professionnel, préparant aux

études dans les écoles supérieures (si le candidat ne peut pas présenter ce Certificat, il peut présenter le diplôme certifiant qu'il a passé l'examen de la langue tchèque au niveau B2 selon le cadre commun européen de référence – sans cela, sa demande de bourse sera rejetée). Suite à la demande ainsi complétée, l'étudiant obtiendra la Décision portant sur l'octroi de la bourse pour la période standard de ses études dans le cadre de son programme d'étude.

6 Aide matérielle et financière

La bourse du gouvernement tchèque est attribuée par la Décision du ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et du Sport pour soutenir les études en langue tchèque (licence (trois à quatre ans), master (quatre à six ans)), les études en langues anglaises (masters sélectionnés (un à trois ans)) faisant suite à des études de licence, doctorats sélectionnés (trois à quatre ans)) et les études linguistiques et préparatoires d'un an pour les boursiers qui ont demandé d'étudier en tchèque.

Le boursier du gouvernement, qui termine avec succès sa licence en langue tchèque et a été sans interruption accepté pour continuer ses études dans un programme de master en langue tchèque, peut obtenir une bourse aussi pour ces études en master en langue tchèque. Le boursier du gouvernement qui étudie en dernière année du programme de master et veut continuer dans le programme de doctorat après avoir réussi son master, dépose une nouvelle demande de bourse pour la période de ses études de doctorat. Il remplit donc le formulaire électronique de la demande à l'adresse <http://registr.dzs.cz/registr.nsf> au plus tard pour le 30 septembre de l'année précédente (voir le chapitre. 2).

La bourse est attribuée pour les études régulières dans une filière/spécialisation concrète, dispensée par un établissement supérieur (ou sa faculté), cela pour une période qui égale le temps standard des études. Les bourses ne peuvent être transférées à d'autres personnes ou à d'autres années académiques. Dès que la bourse est attribuée, il n'est plus possible de changer l'établissement supérieur ni le programme d'étude ou la spécialité ou la langue d'étude (donc si la bourse a été attribuée pour aider le candidat dans ses études en licence en langue tchèque, il n'est pas possible de l'obtenir pour un programme enchaînant en anglais).

Si l'étudiant ne réceptionne pas la Décision d'attribution de la bourse et ne confirme pas sa réception, la bourse ne peut lui être versée.

La bourse est versée à l'étudiant pendant la période fixée dans la Décision du Ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et du Sport, sauf si le droit à la bourse a cessé d'exister pour l'une des raisons indiquées (voir chapitre 7)

La bourse allouée par la Décision du Ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et du Sport pour le programme de licence peut être versée à l'étudiant pendant toute la période fixée dans la Décision du Ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et du Sport, y compris les vacances après la fin de la licence, si l'étudiant prouver qu'il a immédiatement été admis en master pour l'année académique suivante et si, pendant cette période, il se trouve sur le territoire de la République tchèque. Une procédure similaire vaut pour les boursiers qui ont terminé leur master et qui ont obtenu une bourse pour le programme de doctorat.

La bourse couvre les dépenses nécessaires dans le cadre du séjour et des études en RT. Le montant de la bourse est régulièrement mis à jour. Actuellement, il est de 14 000 CZK par mois pour les étudiants en licence, master et master faisant suite à une licence, et de 15 000 CZK pour les étudiants en doctorat.

La bourse inclut la somme destinée à payer le logement.

Les frais d'hébergement, de nourriture et de transports en commun des boursiers sont couverts par leur bourse, dans les mêmes conditions que celles des étudiants citoyens de la République tchèque.

En cas de services de santé hors standard, l'étudiant les couvre de ses propres moyens. Voir chapitre 9.

Si le boursier étranger dépasse le temps standard des études ou le temps pour lequel la bourse lui a été allouée, il perd son statut de boursier du gouvernement. Il a l'obligation, tout comme un citoyen de la République tchèque, de payer, par ses propres moyens, les frais fixés par l'école pour le prolongement des études. Après la fin de la bourse, il ne peut résider sur le territoire de la République tchèque que s'il en assume l'entière responsabilité et à condition qu'il s'occupe lui-même et à ses propres frais du permis de séjour en République tchèque, de ses études, des services médicaux, de l'hébergement, de la nourriture, etc. La même règle vaut en cas d'interruption des études.

Les frais de voyages vers la République tchèque ainsi que les frais du voyage de retour dans son pays après la fin des études sont couverts par la partie qui a proposé l'étranger pour étudier en République tchèque, ou par l'étranger lui-même.

7 Disparition du droit à la bourse

La bourse allouée en accord avec le programme des bourses du Ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et du Sport ne revient pas à l'étranger et ne lui est pas versée :

1. s'il s'absente du territoire de la République tchèque, et si cette absence dure plus de 30 jours consécutifs et ne fait pas partie des missions d'études concrètes hors de la République tchèque (à compter du mois suivant les 30 jours d'absence ininterrompue de l'étranger en dehors du territoire de la République tchèque)
2. en cas d'interruption des études (à compter du mois suivant le mois de l'interruption des études)
Si l'étranger est absent de la République tchèque pendant plus de 15 jours pour des raisons autres que les études sans qu'il y ait annulation du droit à la bourse selon le point 1 ou 2, seulement la moitié de la bourse lui sera versée pour le mois en question.
3. s'il termine ses études. Si l'étranger termine correctement ses études et obtient son diplôme, le versement de la bourse est arrêté le mois suivant le mois où il obtient son diplôme. Dans les autres cas, le versement de la bourse s'arrête le mois suivant celui où les études de l'étranger sont terminées.
4. si l'étranger ne s'inscrit pas aux études dans les délais (donc dans les 30 jours suivant la date d'inscription fixée dans la Décision sur l'attribution de la bourse)
5. si l'étranger obtient un permis de séjour pour le territoire de la République tchèque suite à un permis de séjour permanent (à partir du mois qui suit le mois où ce permis lui a été octroyé)
6. Le droit à la bourse disparaît aussi le jour où prend effet la décision (de modification) de l'attribution de la bourse à l'étranger. Cette décision peut être prise par le ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et du Sport suite au changement des données qui étaient décisives pour évaluer la demande initiale, ou si des informations incorrectes sont constatées dans la demande et le dossier présentés initialement.

Le versement de la bourse sera également arrêté dans les cas où l'étranger :

7. abandonne les études
8. est exclu des études
9. a obtenu la Décision d'attribution de la bourse d'une manière frauduleuse ou en donnant de fausses informations
10. se livre à des activités qui violent la réglementation de la République tchèque
11. est invité par le ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et du Sport à retourner dans son pays, suite à une proposition du ministère des Affaires étrangères pour cause de maladie grave, nécessitant une longue hospitalisation ou des soins coûteux
12. est le citoyen de la République tchèque ou d'un état membre de l'Union européenne
13. Le versement de la bourse peut également être arrêté suite à une déclaration écrite du président, du doyen ou d'un employé commissionné de l'établissement supérieur, déclarant que le travail de l'étranger est insuffisant ou inadéquat par rapport aux attentes des études (le nombre de crédits inscrits pour la période concernée/semestre est bas comparé au standard, la participation aux cours est inférieure à 80 %, etc.)

Dans les cas où le versement de la bourse est arrêté, l'étranger a l'obligation de retourner immédiatement dans son pays.

8 Séjour des étrangers sur le territoire de la République tchèque

Les étrangers (boursiers du gouvernement tchèque) peuvent venir étudier dans le pays sous condition qu'ils aient demandé le permis de séjour à long terme dans le cadre des études, et que la demande présentée par l'intermédiaire de l'Ambassade de République tchèque ait été acceptée. Pour obtenir le permis de séjour à long terme, il faut présenter une demande auprès de l'ambassade. Pour présenter cette demande directement

sur le territoire tchèque, il faut que l'étranger séjourne déjà dans le pays et possède un visa à long terme dans le cadre des études ou un permis de séjour à long terme (le but peut être différent).

La demande du permis de séjour à long terme dans le cadre des études doit être accompagnée de « la Décision du Ministère de l'éducation, de la jeunesse et du sport concernant l'allocation de la bourse » (en version tchèque). Cette « Décision » remplace le document justifiant le but du séjour sur le territoire tchèque, le document prouvant que le demandeur possède des moyens pour financer son séjour et le document concernant l'assurance voyage valable pendant tout le séjour en République tchèque.

A part cela, l'étranger est obligé de présenter les documents suivants :

- a) passeport,
- b) document prouvant qu'il dispose d'un logement pendant son séjour en République tchèque,
- c) une photo

et sur demande :

- l'extrait du casier judiciaire ou son équivalent délivré par le pays d'origine et par les pays où cet étranger a séjourné au moins pendant 6 mois consécutifs au cours des 3 dernières années, permettant de vérifier son comportement irréprochable. Ce document peut être remplacé par une déclaration sur honneur, si le pays en question ne délivre pas un tel document.

- document prouvant que le boursier a pris toutes les mesures adéquates afin de ne pas emmener une maladie infectieuse en République tchèque.

Pour des renseignements complémentaires sur les documents devant accompagner la demande du séjour à long terme dans le cadre des études, il faut s'adresser à l'ambassade de République tchèque dans le pays respectif. Les informations sont également disponibles sur le site web du Ministère de l'Intérieur : www.mvcr.cz/clanek/informace-pro-skoly.aspx (Services au public, Informations pour les étrangers, Informations pour les écoles et les étudiants).

Si la demande du séjour à long terme dans le cadre des études est acceptée, l'ambassade mettra le visa dans le passeport du boursier, qui lui permettra venir et séjourner en République tchèque, avant que sa carte de séjour soit faite.

Après son arrivée en République tchèque, le boursier est obligé de se présenter en personne, dans un délai de 3 jours, au bureau régional du département de la politique d'asile et de migration du Ministère de l'Intérieur, où on lui communiquera la date pour réaliser les données biométriques (photo du visage et empreintes digitales), indispensables pour la réalisation de la carte de séjour. En même temps il peut renseigner son lieu de séjour, une autre obligation qu'il doit respecter.

L'étranger qui séjourne en République tchèque grâce au permis de séjour de long terme, est obligé d'annoncer le changement d'adresse dans un délai de 30 jours. Pour le faire, il doit se diriger au bureau régional du département de la politique d'asile et de migration du Ministère de l'Intérieur (correspondant selon le nouveau lieu de séjour, si ce changement durera plus que 30 jours) et également au département des études de la Maison de coopération étrangère, en envoyant un email à l'adresse : vladni.stipendia@dzs.cz. D'autres obligations des étrangers séjournant en République tchèque sont indiquées sur le site web du Ministère de l'Intérieur de République tchèque <http://www.mvcr.cz/clanek/povinnosti-cizince.aspx>.

9 Les conditions appliquées aux services de santé

La prise en charge des frais de santé des boursiers d'État est assurée par le Ministère de la santé, conformément au § 180j al. 4 de la loi n. 326/1999 du Recueil, portant sur le séjour des étrangers sur le territoire de la République tchèque et modifiant certaines lois, dans sa dernière modification. La facture pour les services de santé fournis est envoyée par l'établissement de santé au service de contrôle de l'assurance de santé auprès du Ministère de la santé, Palackého nám. 4, 128 01 Praha 2.

Les boursiers de l'État paient, tout comme les citoyens de la République tchèque, par exemple les frais appelés droits régulateurs. Les boursiers de l'État bénéficient des soins médicaux dans les mêmes

conditions et dans la même mesure que les assurés tchèques (en tenant compte de l'exception, mentionnée au dernier alinéa).

Après son arrivée en République tchèque, le boursier de l'État a l'obligation, avant de commencer ses études (au plus tard un mois après son arrivée), de passer l'examen médical initial. Si, lors de cet examen médical initial ou à n'importe quel moment des études, on constate une maladie grave qui demande une longue hospitalisation ou des soins coûteux, le médecin a l'obligation d'annoncer le cas au Ministère de la santé.

Les maladies graves sont par exemple : la tuberculose de tout type, la lèpre, la peste, toutes les maladies sexuelles à toutes les étapes, les névroses, la psychopathie, les psychoses, l'épilepsie, les états post-traumatiques, les troubles d'alimentation graves, les défaillances cardiovasculaires graves, les maladies chroniques des organes respiratoires, des voies urinaires, des reins, du foie et des organes digestifs, les cancers, la forme active du trachome, la forme aiguë d'une maladie bactérienne, la maladie liée au paludisme, l'état post-fièvre rhumatismale, etc.

Le ministère de la Santé peut proposer au Ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et du Sport de rapatrier le boursier du gouvernement pour des raisons de santé, si, pendant le contrôle d'entrée ou à n'importe quel moment pendant les études, il y a constat d'une maladie qui constitue une contre-indication aux études. Le Ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et du Sport invitera le boursier à retourner dans son pays dans les délais fixés et mettra fin au versement de la bourse.

Le jour de la fin de la bourse, l'étudiant perd son statut de boursier du gouvernement, et à partir du lendemain, il organise et couvre lui-même toutes les dépenses liées au traitement et au séjour sur le territoire de la République tchèque.

Le Ministère de la santé ne couvre pas aux boursiers de l'État les soins de santé liés à la grossesse, l'accouchement et soins de l'enfant. Si l'on constate chez une boursière de l'État qu'elle est enceinte, on lui recommande d'interrompre ses études et retourner dans sa patrie pour la période nécessaire. Si l'étudiante décide de continuer ses études, elle a l'obligation de conclure, à ses propres frais, une assurance médicale de voyage pour elle et son enfant, conformément au § 180j al. 5 de la loi n. 326/1999 portant sur le séjour des étrangers sur le territoire de la République tchèque, dans sa version modifiée.

10 Obligations du boursier du gouvernement

Un étranger ayant obtenu une bourse du gouvernement de la République tchèque et qui l'a acceptée est tenu de respecter les règles fixées dans les Consignes d'attribution de la bourse du gouvernement de la RT et de suivre les instructions du Ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et du Sport publiées pour le programme des bourses du gouvernement et destinées aux boursiers du gouvernement.

Il a ensuite l'obligation de :

- se consacrer pleinement aux études pour lesquelles il a obtenu la bourse du gouvernement de la République tchèque
- respecter la réglementation en vigueur en République tchèque et les règles de l'école supérieure publique dans laquelle il étudie
- informer immédiatement l'employé du département d'études du Centre de coopération internationale dans l'enseignement :
 - des changements advenus dans les données indiquées dans la Décision d'attribution de la bourse ou qui sont importantes pour le déroulement des études financées par la bourse du gouvernement de la République tchèque
 - des faits qui peuvent amener à dépasser la longueur standard des études (redoublement de l'année, étalement des études, plan d'étude individuel, maladie de longue durée ou problèmes personnels graves...)
 - des problèmes, des difficultés et des manques liés au programme des bourses du gouvernement
- transmettre son expérience et aider les autres, surtout les nouveaux boursiers du gouvernement, si besoin

- en cas de fin des études (pour n'importe quelle raison) élaborer, suite à un appel par courriel, le rapport final par le biais du formulaire en ligne (le modèle du formulaire se trouve à l'annexe 5)
- après la fin des études, retourner au pays qui a envoyé l'étranger en République tchèque
- tout au long de sa vie, appliquer et développer les connaissances, expériences et amitiés acquises lors du séjour en République tchèque, au profit de son pays

11 Contacts utiles

Informations sur les études supérieures en République tchèque:

www.studyin.cz

Informations sur l'entrée et le séjour des étrangers sur le territoire de la République tchèque:

www.mvcr.cz

(Services au public, Informations aux étrangers), in English : www.mvcr.cz
(English, Useful Information, Immigration);

Ministère des affaires étrangères : Loretánské nám. 5, 118 00 Praha 1,

www.mzv.cz

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE LA JEUNESSE ET DU SPORT :

Karmelitská 7, 118 12 Praha 1, www.msmt.cz

Ministère de la santé :

Palackého nám. 4, 128 01 Praha 2

Tél. : +420 224 972 508

Centre de coopération internationale dans l'enseignement : Département d'études, Na Poříčí
1035/4, 110 00 Praha 1, www.dzs.cz, E-mail : vladni.stipendia@dzs.cz

Institut des cours linguistiques et préparatoires de l'Université Charles:

Vratislavova 10, 128 00 Praha 2

Centre d'études Poděbrady : Jana Opletala 77, 290 36 Poděbrady

Centre d'études Mariánské lázně : Hlavní 390, 353 67 Mariánské Lázně

Tranzit

Hotel Krystal, José Martího 2/407, 162 00 Praha 6 – Veleslavín, 9^e étage.

Tél. : +420 608 437 591, ou réception de l'hôtel Krystal : +420 220 563 411.

E-mail : tranzit@ujop.cuni.cz

Problèmes avec l'inscription électronique :

E-mail : registr@dzs.cz

D é c l a r a t i o n

sur l'acceptation des conditions d'attribution des bourses du gouvernement de la République tchèque

Je soussigné(e).....pays.....né/e
le.....

À titre de postulant à l'obtention d'une bourse du gouvernement de la République tchèque, je déclare avoir reçu et étudié avec soin les consignes pour l'attribution de la bourse du gouvernement de la République tchèque (Consignes plus loin) et je déclare accepter et respecter les conditions des consignes, si cette bourse m'est attribuée par la Décision du ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et du Sport de la République tchèque et si je l'accepte.

Je suis pleinement conscient/e qu'en cas de non-respect des conditions fixées par les consignes, le ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et du Sport mettra fin au versement de la bourse.
Après la fin du versement de la bourse, je perdrai le statut de boursier et serai obligé/e de quitter le territoire de la République tchèque.

Je suis également conscient/e du fait que les frais de transport vers la République tchèque ainsi que le retour dans mon pays après la fin des études ne sont pas couverts par la partie tchèque et qu'il est de mon obligation de les payer par mes propres moyens ou à l'aide du gouvernement ou de l'organisation qui m'a envoyé/e étudier en République tchèque.

Fait à.....le.....

.....
Signature du postulant de la bourse

Reçu au ZU par :

D é c l a r a t i o n

sur l'acceptation des conditions de prestation des services médicaux

Je soussigné(e).....pays.....né/e
le.....

À titre de postulant à l'obtention d'une bourse du gouvernement de la République tchèque, je déclare avoir étudié avec soin, dans les consignes pour l'attribution de la bourse, les conditions qui accompagnent les soins médicaux et j'accepte ces conditions, si cette bourse m'est attribuée par Décision du ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et du Sport de la République tchèque et si je l'accepte.

Je suis pleinement conscient/e qu'en cas de non-respect des obligations légales fixées, ou sur proposition du ministère de la Santé en cas de constat de maladie constituant une contre-indication aux études, le ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et du Sport mettra fin au versement de la bourse.

Après la fin du versement de la bourse, je perdrai le statut de boursier et serai obligé/e de quitter le territoire de la République tchèque.

Par la présente je donne aussi mon accord conscient, libre et informé pour que les données personnelles me concernant soient communiquées par le prestataire des services de santé au Ministère de la santé, pour pouvoir assurer le paiement des services de santé qui me seraient fournis. Je suis conscient/e que l'on entend par ces données mon nom, ma date de naissance, numéro d'étudiant, le nom de mon pays d'origine, la date des soins ou de l'examen médical, ou les dates de mon hospitalisation), les noms et les codes des soins réalisés, le diagnostic et le rapport médical. Je suis d'accord pour que le Ministère de la santé traite ces données pour pouvoir rembourser les services de santé utilisés. Je suis de même conscient/e que l'accord donné de fournir les données personnelles, que je donne en accord avec la loi 101/2000 du Recueil, modifiée par la suite, est volontaire et je peux le révoquer par écrit à tout moment, tout en étant conscient des conséquences du retrait de l'accord. Je suis aussi d'accord pour que le Ministère de la santé conserve mes données personnelles après la fin de mes études dans le cadre de la bourse du gouvernement de la République tchèque, cela pendant le temps nécessaire.

Fait à.....le.....

.....
Signature du postulant à la bourse

Reçu au ZU de la République tchèque par :

D é c l a r a t i o n s u r l ' h o n e u r

sur le retour dans le pays d'envoi après la fin des études

Je
soussigné(e).....pays.....né/e.....

À titre de postulant à l'obtention d'une bourse du gouvernement de la République tchèque, je déclare sur mon honneur que, pendant la période où la bourse me sera allouée, je vais pleinement me consacrer aux études, et que je vais revenir dans le pays qui m'a désigné pour étudier en République tchèque immédiatement après la fin des études, ou après la fin de la bourse, ou en cas de perte du statut du boursier de gouvernement pour des raisons indiquées dans les Consignes, ou au moment de l'arrêt du versement de la bourse décidé par le Ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et du Sport, si par Décision du Ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et du Sport de la République tchèque cette bourse m'est attribuée et si je l'accepte.

Fait à.....le.....

.....
Signature du postulant à la bourse

Reçu au ZU de la République tchèque par :

ATTESTATION MÉDICALE

Prénom et nom du postulant :

Date de naissance :

Adresse :

- 1) Au moment de la délivrance de cette attestation, l'état de santé du candidat permet-il de supposer qu'il n'y aura pas de dégradation s'il suit des études intensives à l'étranger ?

- 2) Le candidat a-t-il souffert d'une des maladies ci-dessous ? Indiquez le diagnostic précis, la durée et le développement de la maladie
 - a) tuberculose – donnez les résultats des radios des poumons datant de 6 mois ou moins*)

 - b) typhus – si oui, indiquez quand et avec quels résultats les derniers tests de porteur de bacille ont été réalisés

 - c) infections transmises surtout sexuellement

 - d) troubles mentaux

 - e) maladies cardiovasculaires graves

 - f) maladies respiratoires graves, y compris les maladies chroniques des poumons

- g) maladies graves du système digestif, y compris du foie
- h) maladies graves des voies urinaires et organes génétiques
- i) autres maladies nécessitant des soins médicaux constants ou un traitement (diabète sucré, néoplasmes, attaques, etc.)
- j) autres remarque du médecin :

Date :

Signature du médecin :

Nom du médecin :

Adresse :

Cachet du médecin :

*) N'envoyez pas les radios, donnez une explication écrite !

Student No./Kmenové číslo :

--

Final Report of a Government Scholarship Holder
Závěrečná zpráva stipendisty vlády České republiky
(to be filled in on-line only in Czech or in English)
(vyplňuje se on-line pouze v českém nebo anglickém jazyce)

Name/Jméno:

Country/Země:

University/Veřejná vysoká škola:

Faculty/Fakulta:

Studies/Studium:			
☐ Bachelor's/ bakalářské	☐ Master's/ magisterské	☐ Follow-up Master's/ navazující magisterské	☐ Doctoral/ doktorské

Language of studies/Jazyk studia:		
☐ Czech/český	☐ English/ anglický	☐ Other (which one?)/jiný (jaký?):

Study programme/Studijní program:

Field of study/Obor studia:

Mode of studies completion/Způsob ukončení studia:		
☐ Graduated/ absolvoval	On/dne:	Attained title/dosažený titul:
☐ Discontinued/ zanechal studia	On/dne:	Reason/ důvod:
☐ Expelled/ vyloučen	On/dne:	Reason/ důvod:

1. Where did you obtain the information about the government scholarship programme? / Kde jste získal/a informace o programu vládních stipendií?

2. What motivated you to study in the Czech Republic? / Co Vás motivovalo studovat v České republice?

3. Can you describe your language preparation before you started your studies at a university / Jak probíhala Vaše jazyková příprava před studiem na veřejné vysoké škole?						
4. Where did you stay during your studies (dormitory/flat)? / Kde jste během studijního pobytu bydlel/a (kolej/byt)?						
5. What was the price of your accommodation (in CZK per month)? / Cena Vašeho ubytování (v Kč měsíčně).						
6. Were you satisfied with your accommodation (in terms of equipment and/or services)? / Byl/a jste s ubytováním (vybavenost, služby) spokojen/a?						
7. Did you receive any medical treatment? / Měl/a jste zkušenosti s lékařským ošetřením?						
8. Did you experience any problems with the provision and/or reimbursement of healthcare? / Vyskytly se nějaké problémy s poskytnutím nebo úhradou zdravotní péče?						
9. What was the amount of your scholarship (in CZK per month)? / Jaká byla výše Vašeho stipendia (v Kč měsíčně)?						
10. What other resources did you use to fund your studies? / Jakých dalších zdrojů jste využil/a k financování studia?						
11. What was your average monthly expenditure during your study stay? (in CZK per month) / Jaké byly Vaše průměrné měsíční výdaje během pobytu? (v Kč měsíčně)						
Of which / z toho:						
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 33%;">Food / stravování:</td> <td style="width: 33%;">Accommodation / ubytování:</td> <td style="width: 33%;">Study aids / studijní pomůcky:</td> </tr> <tr> <td style="height: 20px;"></td> <td style="height: 20px;"></td> <td style="height: 20px;"></td> </tr> </table>	Food / stravování:	Accommodation / ubytování:	Study aids / studijní pomůcky:			
Food / stravování:	Accommodation / ubytování:	Study aids / studijní pomůcky:				
12. Did you pay any fees to the university? If so, could you describe them? / Platil/a jste škole nějaké poplatky? Pokud ano, jaké?						
13. How did the recognition of your previous foreign studies go? Did you face any problems? If so, could you describe them? / Jak probíhalo uznání zahraničního vzdělání? Musel/a jste v souvislosti s tím čelit nějakým problémům? Jakým?						
14. What were the benefits of your studies in the CR? What do you see as the greatest benefit? / Co Vám studium v ČR dalo? Co považujete za největší přínos?						

--

15. How would you like to apply in practice your knowledge and experience obtained during your studies in the CR? / Jak hodláte znalosti a zkušenosti nabyté při studiu v ČR uplatnit?

16. Do you already have a specific job offer? If so, could you describe it? / Máte již konkrétní nabídku zaměstnání? Pokud ano, uveďte jakou.

17. What are your study/work/personal plans for the nearest future? / Jaké jsou Vaše nejbližší studijní/pracovní/osobní plány?

18. Did you encounter any serious difficulties during your studies in the CR? If so, could you describe them? / Setkal/a jste se během studia v ČR s nějakými závažnými problémy? Jakými?

19. Do you have any recommendations for your followers, i. e. other government scholarship holders? If so, could you write them down? / Máte nějaká doporučení pro Vaše následovníky – vládní stipendisty? Jaká?

20. Do you have any comments or ideas about the Government Scholarship Programme? / Uveďte Vaše připomínky a nápady k fungování programu stipendií vlády ČR:

21. Please write down your address and e-mail, so that the Embassy of the Czech Republic in your country of origin can reach you. / Uveďte Vaši adresu a e-mail pro kontakt se zastupitelským úřadem ČR ve Vaší zemi původu.	
Street address / Ulice, č. p.:	City / Město:
Postcode / PSČ:	Country / Stát:
Personal e-mail / Osobní e-mail:	Tel.:

In / V	Date / Dne:	Signature / Podpis:
--------	-------------	---------------------